

Une matinée type

8h15 - 8h45	Accueil échelonné des enfants en jeux libres
8h45 - 9h00	Temps de chants et comptines
9h00-10h45	Passage aux toilettes Activité du jour en intérieur ou extérieur
10h45 - 11h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*
Pour les enfants inscrits au repas le vendredi	
11h 12h	Temps de repas
12h - 12h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*

*Au-delà de cet horaire, les transmissions ne pourront plus être effectuées, l'équipe d'animation devant prendre en charge un autre groupe d'enfants.

Les tarifs

Les tarifs tiennent compte des **ressources annuelles du ménage** (salaires et autres revenus : pension alimentaire, revenus fonciers, capitaux...) ainsi que du **nombre d'enfant à charge**.

Famille avec	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 à 10 enfants
Taux d'effort mensuel	0.0615%	0.0512%	0.0410%	0.0307%	0.0205%

Exemple 1 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuels de 36 000 euros se verra appliquer un tarif de 1,85 euros de l'heure: $36\ 000/12 \times 0,0615/100$

Exemple 2 : une famille avec 2 enfants à charge et ayant des revenus annuels de 18 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,77 euros de l'heure: $18\ 000/12 \times 0,0512/100$

La présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) à charge de la famille - même si ce n'est pas ce dernier qui est accueilli au sein de l'établissement - permet d'appliquer le tarif immédiatement inférieur. Si nous sommes dans ce cas dans l'exemple 2 le tarif sera de 0,62 euros de l'heure : $18\ 000/12 \times 0,0410/100$

Le montant « plancher » est fixé à 711,62 € par mois (8 539,44 € annuel)

Le montant « plafond » est fixé à 5 800,00 € par mois (69 600,00 € annuel)

Exemple 3 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuel de 75 000 euros se verra appliquer un tarif de 3,57 euros de l'heure: $69\ 600/12 \times 0,0615/100$

Exemple 4 : une famille avec 3 enfants à charge et ayant des revenus annuel de 5 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,29 euros de l'heure: $8\ 539,44/12 \times 0,0410/100$

VOUS POUVEZ BENEFCIER D'UN CREDIT D'IMPOTS sous certaines conditions : l'enfant doit avoir moins de 6 ans le 1^{er} janvier de l'année d'imposition et être à votre charge.

Le crédit d'impôt est égal à 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds suivants : 2 300 euros (pour la somme à déclarer par enfant), donc 1 150 euros (de crédit d'impôts par enfant).



Matinées ludiques pour les enfants de 20 mois à 3 ans

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi matin
en période scolaire

LA COURTE ECHELLE



Spécialement pour les enfants nés en 2019

PLANÈTE RÉCRÉ

rue du Rhin

68180 HORBOURG-WIHR

Tel : 03 89 41 58 22

<http://www.planete-recre.net>

2021-2022

NOS PARTENAIRES

MAIRIE DE HORBOURG-WIHR



ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF DU HAUT-RHIN

Conseil départemental Haut-Rhin



Modalités pratiques

- Les conditions générales -

Réservé aux enfants âgés **de 20 mois à 3 ans révolus**, ce service permet d'accueillir un groupe d'enfants d'âge relativement homogène qui seront tous scolarisés l'année suivante. Aussi, les professionnels qui animent ce service veillent à proposer un cadre adapté et favorable au développement de la socialisation en vue de permettre aux enfants de **découvrir ou de continuer la vie en collectivité avant leur entrée en école maternelle**.

- Les horaires -

La « Courte Echelle » est un service qui dispose d'un agrément de **16 places**, hors périodes de vacances scolaires :

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 8h15 à 11h15

Le **vendredi 8 enfants** ont la possibilité de prendre le repas de midi ensemble jusqu'à 12h15

Les projets d'animation

Psychomotricité

Cet atelier permet de répondre aux besoins physiques de l'enfant (bouger, courir, explorer l'espace qui l'entoure) et favoriser son **développement psychomoteur** et la **découverte de ses limites**.

Toboggan, vélos, mini-bolides, parcours...
Voilà un programme réjouissant !

Histoires

A travers des contes et histoires racontés par le biais de divers supports (livres, kamishibai, marionnettes,...) cette activité permet à l'enfant de développer son **imaginaire**, son **langage** ainsi que sa **connaissance sur le monde**.



Cuisine

Tout en découvrant de nouvelles **saveurs et matières**, les enfants pourront préparer de petits plats en utilisant divers ingrédients. Durant la confection, ils seront encouragés à goûter afin de se constituer une « bibliothèque » gustative et olfactive.



Éveil Musical

C'est essentiellement au travers de **comptines, de danses, de jeux de rythme** et de manipulation d'instruments que les enfants pourront appréhender des notions telles que un rythme, un son particulier ou une mélodie.



Création manuelle

Du dessin au feutre, du découpage au collage, chaque enfant pourra tester **différentes techniques** pour réaliser de petits bricolages.

Jeux de société

Apprendre à **respecter des règles** et **développer l'attention** de l'enfant seront les objectifs principaux des petits jeux de société proposés aux enfants.



Nature et découvertes sensorielles

Cet atelier permet aux enfants de mieux connaître et **appréhender leur environnement** en leur proposant de manipuler différents éléments ou textures, tels que l'argile, la semoule, les feuilles, la terre...

- L'équipe d'animation -

L'équipe composée de trois professionnels dont deux présents au quotidien auprès des enfants : un Educateur de Jeunes Enfants du Multi-Accueil qui est référent du service et deux animatrices de l'Accueil de Loisirs qui s'occupent aussi des enfants scolarisés en école maternelle. Ils proposent un accueil permettant de répondre à ces différents objectifs à travers **un projet pédagogique et des projets d'animations** adaptés au public concerné.

- Les principaux objectifs -

Ainsi, les principaux objectifs de la Halte-Garderie "Courte Echelle" sont les suivants :

- **accompagner la séparation** parent/enfant
- favoriser l'**autonomie** de l'enfant
- faciliter la **socialisation** de l'enfant
- **encourager la curiosité** et la « soif de découverte » de l'enfant

- La procédure d'inscription -

Vous pouvez réaliser une pré-inscription en ligne sur notre site internet www.planete-recre.net.

Si vous avez des questions ou souhaitez davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Sandrine KARM**, Responsable du Multi-Accueil et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" **Linda KASZEWSKI**, Responsable adjointe du Multi Accueil et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" au **03.89.41.58.22** ou par mail multi.accueil@planete-recre.com

Enfants nés en 2019 : pour réussir son entrée en école maternelle